Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/02/2026 - B2026/009833 - 2021 B 01338 - 489 928 812 - ABEILLE

ACTIVEZ VOS PROJETS

SARL ABEILLE

737 MONTEE DE FONTAGNIERE

69970 MARENNES

COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

extencia

EXPERTS-COMPTABLES

SOMMAIRE

DOSSIER DE GESTION

- Soldes intermédiaires de gestion
- Détail des soldes intermédiaires de gestion
- Documents spécifiques

COMPTES ANNUELS

- Bilan
- Compte de résultat

DÉTAIL DES COMPTES

- Bilan détaillé
- Compte de résultat détaillé

LIASSE FISCALE

- Liasse 2065

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL ABEILLE** relatifs à l'exercice du **01/04/2024** au **31/03/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

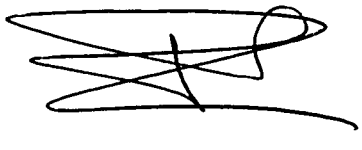
Total du bilan :	**586 597**	euros
Chiffre d'affaires :	**93 600**	euros
Résultat net comptable :	**75 150**	euros

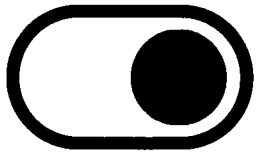
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LYON
Le 16/07/2025

Signature





DOSSIER DE GESTION

extencia

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/04/2024 31/03/2025	12 mois	01/04/2023 31/03/2024	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**93 600**	*100,00*	**93 600**	*100,00*		
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	93 600	*100,00*	93 600	*100,00*		
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**93 600**	*100,00*	**93 600**	*100,00*		
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	**93 600**	*100,00*	**93 600**	*100,00*		
MARGES (Commerciale + Production)	**93 600**	*100,00*	**93 600**	*100,00*		
- Achats non stockés (c)	110	*0,12*			110	
- Autres charges externes (c)	13 599	*14,53*	2 349	*2,51*	11 250	*478,99*
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	**13 709**	*14,65*	**2 349**	*2,51*	**11 360**	*483,67*
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	**79 891**	*85,35*	**91 251**	*97,49*	**(11 360)**	*-12,45*
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes						
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**79 891**	*85,35*	**91 251**	*97,49*	**(11 360)**	*-12,45*
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	904	*0,97*	67	*0,07*	837	*N/S*
- Autres charges de gestion courante						
RÉSULTAT EXPLOITATION	**78 987**	*84,39*	**91 185**	*97,42*	**(12 198)**	*-13,38*
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**78 987**	*84,39*	**91 185**	*97,42*	**(12 198)**	*-13,38*
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	3 837	*4,10*	15 211	*16,25*	(11 374)	*-74,77*
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**75 150**	*80,29*	**75 974**	*81,17*	**(824)**	*-1,08*

Détail des Soldes Intermédiaires

		01/04/2024 31/03/2025	12 mois	01/04/2023 31/03/2024	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires		**93 600,00**	*100,00*	**93 600,00**	*100,00*		
Marge commerciale							
Production vendue Services		**93 600,00**	*100,00*	**93 600,00**	*100,00*		
70880100	PRESTATIONS DE SERVICES	93 600,00	*100,00*	93 600,00	*100,00*		
Production de l'exercice		**93 600,00**	*100,00*	**93 600,00**	*100,00*		
Marge brute de production		**93 600,00**	*100,00*	**93 600,00**	*100,00*		
Production de l'exercice + Marge commerciale		**93 600,00**	*100,00*	**93 600,00**	*100,00*		
Achats non stockés matières et fournitures		**109,96**	*0,12*			**109,96**	
60600000	PETIT MATERIEL & FOU	109,96	*0,12*			109,96	
Autres charges externes		**13 599,24**	*14,53*	**2 348,80**	*2,51*	**11 250,44**	*478,99*
61220000	CREDIT BAIL	10 432,00	*11,15*			10 432,00	
62260000	HONORAIRES COMPTABLES	900,00	*0,96*	900,00	*0,96*		
62260600	AUTRES HONORAIRES			1 150,00	*1,23*	(1 150,00)	*-100,00*
62270000	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	47,09	*0,05*			47,09	
62300000	SERVICES DIVERS	749,50	*0,80*	89,20	*0,10*	660,30	*740,25*
62380000	DONS CADEAUX PUBLICITE	780,00	*0,83*			780,00	
62500000	MISSIONS RECEPTIONS	209,50	*0,22*			209,50	
62600000	TELEPHONE	204,88	*0,22*			204,88	
62610000	FRAIS POSTAUX	14,40	*0,02*			14,40	
62720000	SERVICES BANCAIRES	261,87	*0,28*	209,60	*0,22*	52,27	*24,94*
Valeur ajoutée produite		**79 890,80**	*85,35*	**91 251,20**	*97,49*	**(11 360,40)**	*-12,45*
Excédent brut d'exploitation		**79 890,80**	*85,35*	**91 251,20**	*97,49*	**(11 360,40)**	*-12,45*
Dotations aux amortissements et provisions		**904,01**	*0,97*	**66,57**	*0,07*	**837,44**	*N/S*
68112000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	904,01	*0,97*	66,57	*0,07*	837,44	*N S*
Résultat d'exploitation		**78 986,79**	*84,39*	**91 184,63**	*97,42*	**(12 197,84)**	*-13,38*
Résultat courant avant impôts		**78 986,79**	*84,39*	**91 184,63**	*97,42*	**(12 197,84)**	*-13,38*
Résultat exceptionnel							
Impôts sur les bénéfices		**3 837,00**	*4,10*	**15 211,00**	*16,25*	**(11 374,00)**	*-74,77*
69500000	IMPOT SOCIETE	3 837,00	*4,10*	15 211,00	*16,25*	(11 374,00)	*-74,77*
Résultat de l'exercice		**75 149,79**	*80,29*	**75 973,63**	*81,17*	**(823,84)**	*-1,08*

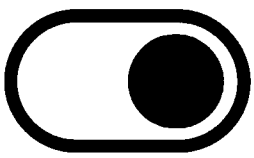
Flux de trésorerie

		31/03/2025	31/03/2024
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Résultat net	75 150	75 974
	Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité		
	+ Amortissements, dépréciations et provisions (A)	904	67
	- Reprises sur amortissements et provisions (A)		
	- Produits de cession éléments de l'actif		
	+ Valeur nette comptable des éléments cédés		
	- Quote part de subventions d'investissements virée au compte de résultat		
	MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	**76 054**	**76 040**
	Incidence des décalages de trésorerie sur les créances d'exploitation (valeurs nettes)		
	+/- Variation des stocks		
	+/- Variation des créances clients		
	+/- Variation des autres créances d'exploitation	(26 875)	(12 500)
	+/- Variation des dettes fournisseurs		1 475
	+/- Variation des autres dettes d'exploitation	(15 211)	15 211
	FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	**33 968**	**80 226**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Cessions immobilisations incorporelles		
	+ Cessions immobilisations corporelles		
	+ Cessions/réductions immobilisations financières		
	- Acquisitions immobilisations incorporelles		
	- Acquisitions immobilisations corporelles	(1 481)	(4 676)
	- Acquisitions immobilisations financières		
	Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement		
	+/- Variation des dettes fournisseurs sur immobilisations		
	FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	**(1 481)**	**(4 676)**
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital[1]		
	- Réduction de capital		
	- Distributions mises en paiement		
	+ Augmentation des dettes financières (B)		
	- Remboursement des dettes financières (B)		(1 887)
	+ Avances reçues des tiers		
	- Avances remboursées aux tiers		
	Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement		
	- Variation du capital souscrit non appelé		
	- Variation du capital souscrit appelé non versé		
	FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT		**(1 887)**
TRESORERIE	Trésorerie d'ouverture	186 711	113 049
	Trésorerie de clôture	219 198	186 711
	VARIATION DE LA TRESORERIE	**32 487**	**73 663**

[1] dont subventions d'investissement reçues

(A) Hors actif circulant

(B) Y compris les comptes courants d'associés



COMPTES ANNUELS

extencia

Bilan Actif

		31/03/2025			31/03/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	6 157	971	5 186	4 610
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival				
	Autres participations	149		149	149
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	510		510	510
	TOTAL (II)	**6 816**	**971**	**5 845**	**5 269**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	361 553		361 553	334 678
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	219 198		219 198	186 711
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	**580 752**		**580 752**	**521 390**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**587 568**	**971**	**586 597**	**526 658**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			510	510
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/03/2025	31/03/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	20 000	20 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	415 050	379 853
	Report à nouveau		(40 777)
	Résultat de l'exercice	**75 150**	**75 974**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**512 200**	**437 050**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	25 875	25 875
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 375	2 375
	Dettes fiscales et sociales		15 211
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	46 147	46 147
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**74 397**	**89 608**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**586 597**	**526 658**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	75 149,79	75 973,63
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	74 397	89 608
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

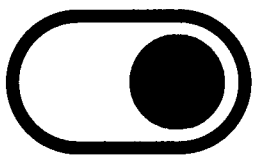
Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	31/03/2025 12 mois	31/03/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	93 600		93 600	93 600
	Montant net du chiffre d'affaires	**93 600**		**93 600**	**93 600**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			**93 600**	**93 600**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			13 709	2 349
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			904	67
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			**14 613**	**2 415**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**78 987**	**91 185**

Compte de Résultat 2/2

		31/03/2025	31/03/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	78 987	91 185
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	78 987	91 185
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 837	15 211
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	93 600 18 450	93 600 17 626
	RESULTAT DE L'EXERCICE	75 150	75 974

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		



DETAIL DES COMPTES

extencia

Détail de l'Actif

		01/04/2024 31/03/2025 12 mois		01/04/2023 31/03/2024 12 mois		Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		**5 845,47**	*1,00*	**5 268,53**	*1,00*	**576,94**	*10,95*
Autres immobilisations corporelles		**5 186,47**	*0,88*	**4 609,53**	*0,88*	**576,94**	*12,52*
21810000	AGENCEMENTS-INSTALLATIONS	4 676,10	*0,80*	4 676,10	*0,89*		
21830000	MAT.BUREAU/INFORMATIQUE	1 480,95	*0,25*			1 480,95	
28181000	AMORT AGENCEMENTS-INSTALLATIO	(651,08)	*-0,11*	(66,57)	*-0,01*	(584,51)	*-878,04*
28183000	AMORT MAT BUREAU/INFORMATIQUE	(319,50)	*-0,05*			(319,50)	
Autres participations		**149,00**	*0,03*	**149,00**	*0,03*		
26100000	PARTICIPATION SCI LA GUILL'	50,00	*0,01*	50,00	*0,01*		
26110000	PARTICIPATION SCI XIA BAO	99,00	*0,02*	99,00	*0,02*		
Autres immobilisations financières		**510,00**	*0,09*	**510,00**	*0,10*		
27700000	TITRES DE PARTICIPATION	510,00	*0,09*	510,00	*0,10*		
TOTAL III - Actif Circulant NET		**580 751,55**	*99,00*	**521 389,70**	*99,00*	**59 361,85**	*11,39*
Autres créances		**361 553,21**	*61,64*	**334 678,21**	*63,55*	**26 875,00**	*8,03*
44400000	IMPOT SUR LES SOCIETES	11 375,00	*1,94*			11 375,00	
45110000	COMPTE SCI XIA BAO	65 000,00	*11,08*	49 500,00	*9,40*	15 500,00	*31,31*
45120000	COMPTE SCI LA GUILL'	13 178,21	*2,25*	13 178,21	*2,50*		
45130000	CONVENTION TRESORERIE	122 000,00	*20,80*	122 000,00	*23,16*		
46710000	COMPTE CREDIT VENDEURS	150 000,00	*25,57*	150 000,00	*28,48*		
Disponibilités		**219 198,34**	*37,37*	**186 711,49**	*35,45*	**32 486,85**	*17,40*
51230000	LCL 99452L	219 198,34	*37,37*	186 711,49	*35,45*	32 486,85	*17,40*
TOTAL DU BILAN ACTIF		**586 597,02**	*100,00*	**526 658,23**	*100,00*	**59 938,79**	*11,38*

Détail du Passif

	01/04/2024 31/03/2025 12 mois		01/04/2023 31/03/2024 12 mois		Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	**512 199,94**	*87,32*	**437 050,15**	*82,99*	**75 149,79**	*17,19*
Capital Social ou individuel	**20 000,00**	*3,41*	**20 000,00**	*3,80*		
10130000 CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	20 000,00	*3,41*	20 000,00	*3,80*		
Réserve légale	**2 000,00**	*0,34*	**2 000,00**	*0,38*		
10610000 RESERVE LEGALE	2 000,00	*0,34*	2 000,00	*0,38*		
Autres réserves	**415 050,15**	*70,76*	**379 853,43**	*72,13*	**35 196,72**	*9,27*
10680000 AUTRES RESERVES	415 050,15	*70,76*	379 853,43	*72,13*	35 196,72	*9,27*
Report à nouveau			**(40 776,91)**	*-7,74*	**40 776,91**	*100,00*
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR			(40 776,91)	*-7,74*	40 776,91	*100,00*
Résultat de l'exercice	**75 149,79**	*12,81*	**75 973,63**	*14,43*	**(823,84)**	*-1,08*
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	**74 397,08**	*12,68*	**89 608,08**	*17,01*	**(15 211,00)**	*-16,98*
Emprunts et dettes financières divers	**25 874,94**	*4,41*	**25 874,94**	*4,91*		
45500000 C/C ASSOCIE TANG	25 874,94	*4,41*	25 874,94	*4,91*		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**2 375,00**	*0,40*	**2 375,00**	*0,45*		
40810000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	2 375,00	*0,40*	2 375,00	*0,45*		
Dettes fiscales et sociales			**15 211,00**	*2,89*	**(15 211,00)**	*-100,00*
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES			15 211,00	*2,89*	(15 211,00)	*-100,00*
Autres dettes	**46 147,14**	*7,87*	**46 147,14**	*8,76*		
46700000 AUTRES COMPTES DEBITEURS / CREDI	46 147,14	*7,87*	46 147,14	*8,76*		
TOTAL DU BILAN PASSIF	**586 597,02**	*100,00*	**526 658,23**	*100,00*	**59 938,79**	*11,38*

Détail du Compte de Résultat

		01/04/2024 31/03/2025 12 mois		01/04/2023 31/03/2024 12 mois		Variations	%
Total des produits d'exploitation		**93 600,00**	*100,00*	**93 600,00**	*100,00*		
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		**93 600,00**	*100,00*	**93 600,00**	*100,00*		
Production vendue Services FRANCE		**93 600,00**	*100,00*	**93 600,00**	*100,00*		
70880100	PRESTATIONS DE SERVICES	93 600,00	*100,00*	93 600,00	*100,00*		
Montant net du chiffre d'affaires		**93 600,00**	*100,00*	**93 600,00**	*100,00*		
Total des charges d'exploitation		**14 613,21**	*15,61*	**2 415,37**	*2,58*	**12 197,84**	*505,01*
Autres achats et charges externes		**13 709,20**	*14,65*	**2 348,80**	*2,51*	**11 360,40**	*483,67*
60600000	PETIT MATERIEL & FOU	109,96	*0,12*			109,96	
61220000	CREDIT BAIL	10 432,00	*11,15*			10 432,00	
62260000	HONORAIRES COMPTABLES	900,00	*0,96*	900,00	*0,96*		
62260600	AUTRES HONORAIRES			1 150,00	*1,23*	(1 150,00)	*-100,00*
62270000	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	47,09	*0,05*			47,09	
62300000	SERVICES DIVERS	749,50	*0,80*	89,20	*0,10*	660,30	*740,25*
62380000	DONS CADEAUX PUBLICITE	780,00	*0,83*			780,00	
62500000	MISSIONS RECEPTIONS	209,50	*0,22*			209,50	
62600000	TELEPHONE	204,88	*0,22*			204,88	
62610000	FRAIS POSTAUX	14,40	*0,02*			14,40	
62720000	SERVICES BANCAIRES	261,87	*0,28*	209,60	*0,22*	52,27	*24,94*
Dotation aux amortissements sur immobilisations		**904,01**	*0,97*	**66,57**	*0,07*	**837,44**	*N/S*
68112000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	904,01	*0,97*	66,57	*0,07*	837,44	*N S*
Résultat d'exploitation		**78 986,79**	*84,39*	**91 184,63**	*97,42*	**(12 197,84)**	*-13,38*
Total des produits financiers							
Total des charges financières							
Résultat financier							
Résultat courant avant impôts		**78 986,79**	*84,39*	**91 184,63**	*97,42*	**(12 197,84)**	*-13,38*
Total des produits exceptionnels							
Total des charges exceptionnelles							
Résultat exceptionnel							
Impôts sur les bénéfices		**3 837,00**	*4,10*	**15 211,00**	*16,25*	**(11 374,00)**	*-74,77*
69500000	IMPOT SOCIETE	3 837,00	*4,10*	15 211,00	*16,25*	(11 374,00)	*-74,77*
Résultat de l'exercice		**75 149,79**	*80,29*	**75 973,63**	*81,17*	**(823,84)**	*-1,08*

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **586 597** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **93 600** euros et un total **charges** de **18 450** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **75 150** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2024** et finit le **31/03/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	4 676					4 676
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			1 481			1 481
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 676		1 481			6 157
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	149					149
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	510					510
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	659					659
	TOTAL	5 335		1 481			6 816

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	67	585		651
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier		320		320
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67	904		971
	TOTAL	67	904		971

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/03/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	510	510	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	11 375	11 375	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	200 178	200 178	
	Débiteurs divers	150 000	150 000	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**362 063**	**362 063**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/03/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 375	2 375		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	25 875	25 875		
	Autres dettes	46 147	46 147		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**74 397**	**74 397**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 25 875

Charges à payer

		31/03/2025
Total des Charges à payer		**2 375**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**2 375**
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	*2 375*	

Capital social

	31/03/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	20,0000	20 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**1 000,00**	**20,0000**	**20 000,00**

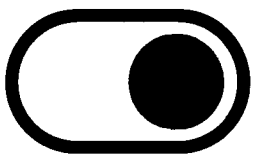
Filiales et participations

1/1

31/03/2025	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI XIA BAO	100	(51 616)	99,00		
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI LA GUILL'	100	(8 479)	50,00		

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI XIA BAO			6 240	(19 938)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI LA GUILL'			1 260	(1 330)	

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				



LIASSE FISCALE

extencia

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
(2025)
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01042024 et clos le 31032025 — Régime simplifié d'imposition ☐ — Régime réel normal ☒

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ — Si PME innovante ☐ — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SARL ABEILLE	
SIRET 48992881200028	
Adresse du principal établissement	**Ancienne adresse en cas de changement**
737 MONTEE DE FONTAGNIERE 69970 MARENNES	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante ☐ SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

B ACTIVITÉ

Activités exercées : PHARMACIE — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal : 0 — Bénéfice imposable à 15% : 25 578 — Déficit :

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : — PV à long terme imposables à 19% : — PV exonérées (art 238 quindecies) :

Autres PV imposables à 19% : — PV à long terme imposables à 0% :

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

- Entreprise nouvelle art 44 sexies ☐
- France ruralités revitalisation FRR art 44 quindecies A ☐
- Bassins urbains à dynamiser (BUD) art 44 sexdecies ☐
- Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-0 A ☐
- Zone franche d'activité nouvelle génération art 44 quaterdecies ☐
- Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐
- Zone de développement prioritaire art 44 septdecies ☐
- Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
- Bassins d'emploi à redynamiser, art 44 duodecies ☐
- Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
- Autres dispositifs ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art 244 quater W du CGI ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts :

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité :

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% :

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : ComptabiliteExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
EXTENCIA RHONE ALPES 17 Quai Joseph Gillet 69004 LYON Tél :	Tél :
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : N° d'agrément :	Date : Lieu : Qualité et nom du signataire : Signature :
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐	*prestataire :*

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2025)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **SARL ABEILLE 31032025**

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2 Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne designe pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3 Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4 Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus **(A préciser par nature sur les lignes e à h)**		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5 Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6 Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7 Montant des revenus répartis		total (a à h)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
TANG Ke Con 737 MONTEE DE FONTAGNIERE 69970 MARENNES FRANCE								

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2025)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice : **SARL ABEILLE** — **31032025**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires,abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a*ter* et a*quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL ABEILLE** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 737 MONTEE DE FONTAGNIERE 69970 MARENNES — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 8 9 9 2 8 8 1 2 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31032025 Net 3	N-1 31032024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 157	AU 971	5 186	4 610
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	149	CV	149	149
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	510	BI	510	510
		TOTAL (II)	BJ	**6 816**	BK **971**	**5 845**	**5 269**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	361 553	CA	361 553	334 678
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ....)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	219 198	CG	219 198	186 711
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
		TOTAL (III)	CJ	**580 752**	CK	**580 752**	**521 390**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**587 568**	1A **971**	**586 597**	**526 658**

Renvois (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 510 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise SARL ABEILLE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 20 000)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	415 050	379 853
	Report à nouveau	DH		(40 777)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**75 150**	**75 974**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**512 200**	**437 050**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	25 875	25 875
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 375	2 375
	Dettes fiscales et sociales	DY		15 211
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	46 147	46 147
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**74 397**	**89 608**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**586 597**	**526 658**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	74 397	89 608
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL ABEILLE** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	93 600	FH		FI	93 600	93 600
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**93 600**	FK		FL	**93 600**	**93 600**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**93 600**	**93 600**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	13 709	2 349
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	904	67
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**14 613**	**2 415**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**78 987**	**91 185**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**78 987**	**91 185**

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise **SARL ABEILLE** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	3 837	15 211
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**93 600**	**93 600**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**18 450**	**17 626**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**75 150**	**75 974**
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	10 432	
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
REGULARISATION COMPTES DE TIERS		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2025

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SARL ABEILLE** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com-posants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com-posants M3]	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	4 676	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	1 481
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
CORPORELLES	**TOTAL III**			LN	**4 676**	LO		LP	**1 481**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations			8U	149	8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			1T	510	1U		1V	
FINANCIERES	**TOTAL IV**			LQ	**659**	LR		LS	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	**5 335**	ØH		ØJ	**1 481**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst gales, agencts et am des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	4 676	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 481	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	**TOTAL III**		IY		NG		NH	**6 157**	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	149	ØZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	510	2G	
FINANCIERES	**TOTAL IV**		I3		NJ		NK	**659**	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	**6 816**	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31|03|2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE — Néant ☐*

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE ..... -	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6)

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE — Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations · dotations de l'exercice		Diminutions · amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	67	QE	585	QF		QG	651
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	320	QN		QO	320
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**67**	QV	**904**	QW		QX	**971**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**67**	ØP	**904**	ØQ		ØR	**971**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL ABEILLE** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL ABEILLE** — Néant ☐*

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	510	UV	510	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	11 375		11 375		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	200 178		200 178		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	150 000		150 000		
Charges constatées d'avance		VS					
	TOTAUX	VT	**362 063**	VU	**362 063**	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 375	2 375		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	25 875	25 875		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	46 147	46 147		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**74 397**	VZ **74 397**		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	25 875
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL ABEILLE** — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : **31032025**

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	75 150
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C G I) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de reintégration (art 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	3 837
	Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Interêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	78 987

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I.E. *						WT	53 409
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quindecies A)	HT		Société investissement immobilier cotées (art 208C)	K3		XF	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)	PC			
	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			
				Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
				Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
				Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		XG	
				Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dt déd exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB			
	Dt déd exc (art 39 decies C)	YC		Dt déd exc (art 39 decies D)	YD			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
	TOTAL II						XH	53 409

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	25 578	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	25 578	XO 0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2058A - Réintégrations diverses
au 31/03/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses
au 31/03/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2025

Désignation de l'entreprise SARL ABEILLE — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL ABEILLE** — Néant ☐ *

ORIGINES (1)				AFFECTATIONS (1)			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(40 777)		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	75 974		Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	35 197
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	
				Autres répartitions	ZF	
				Report à nouveau	ZG	
TOTAL I	ØF	**35 197**		(NB le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	**35 197**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	947	2 050
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	12 762	299
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	**13 709**	**2 349**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)	9Z		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		
T.V.A	- Montant de la T.V.A. collectée	YY		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *	ØB		
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

REGIME DE GROUPE *								
Société . résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe . indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(12) **DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL ABEILLE** — Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des elements cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15% ou 12,80%	Long terme ⑩ 0%	Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9)						
		CADRE B plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10)		(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C autres plus-values taxables à 19% (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/03/2025

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
Totalisation												

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2025

Désignation de l'entreprise : **SARL ABEILLE** Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL ABEILLE** Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ⑤ = ②+③-④-⑥
		A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(15) **RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME**
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **SARL ABEILLE** — Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2025

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01042024 et clos le : 31032025 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE				GX	
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY		GZ		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR		

DGFiP N° 2059-F 2025

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025 N° SIRET 48992881200028

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABEILLE

ADRESSE (voie) 737 MONTEE DE FONTAGNIERE

CODE POSTAL 69970 VILLE MARENNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1
Totalisation	P5	1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1 000
Totalisation	P6	1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom de famille TANG | Prénom(s) Ke Con | Nom d'usage | % de détention 100,00 | Nb de parts ou actions 1 000

Naissance : Date 04101969 | N° département 99 | Commune PNOM PENH | Pays CAMBODGE

Adresse : N° 737 | Voie MONTEE DE FONTAGNIERE | Code postal 69970 | Commune MARENNES | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s) | Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFiP N° 2059-F 2025

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann III au C G I)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

N° SIRET 48992881200028

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABEILLE

ADRESSE (voie) 737 MONTEE DE FONTAGNIERE

CODE POSTAL 69970 VILLE MARENNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1
Totalisation	P5	1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1 000
Totalisation	P6	1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s) | Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s) | Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G 2025

1/0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025 N° SIRET 489 928 812 000 28

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABEILLE

ADRESSE (voie) 737 MONTEE DE FONTAGNIERE

CODE POSTAL 69970 VILLE MARENNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 2

Forme juridique SCI Dénomination XIA BAO

N° SIREN (si société établie en France) 901379727 % de détention 99,00

Adresse : N° 737 Voie CHEMIN DE FONTAGNIERE

Code postal 69970 Commune MARENNES Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LA GUILL'

N° SIREN (si société établie en France) 901332791 % de détention 50,00

Adresse : N° 16 Voie COURS GAMBETTA

Code postal 69007 Commune LYON 7EME Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL ABEILLE	**48992881200028**	**6420Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
737 MONTEE DE FONTAGNIERE **69970 MARENNES**		

	I. Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs *(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)*	25 578
b	Dont plus-value nette à court terme *(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)*	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice *(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)*	
B. Résultats relevants du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)*	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI *(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)*	
f	Dont moins-values à long terme ou deficits imputés au titre de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)*	

	II. Bénéfices soumis au taux réduit	
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	25 578
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	25 578

	III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

	IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

Charges à payer

		31/03/2025
Total des Charges à payer		**2 375**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**2 375**
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	*2 375*	


extencia

ABEILLE HOLDING

SOCIETE DE PARTICIPATION FINANCIERE DE PROFESSIONS LIBERALES

SOUS FORME DE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital de 20.000 €

Siège social : MARENNES (69970)

737, montée de Fontagnière

---

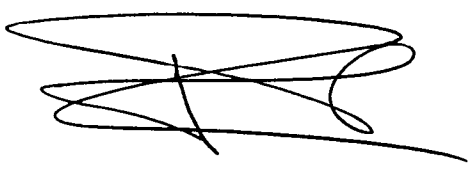
489 928 812 R.C.S LYON

RAPPORT DE GESTION

Le bilan repose sur un exercice social d'une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat se solde par un gain de 75150€.
La société a continué à travailler avec le même prestataire mais n'a pas été en mesure de conclure d'autres parts de marchés.
Elle est en négociations et espère signer des contrats.

Mr TANG Kecon



ABEILLE HOLDING

SOCIETE DE PARTICIPATION FINANCIERE DE PROFESSIONS LIBERALES

SOUS FORME DE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital de 20.000 €

Siège social : MARENNES (69 970)

737, montée de Fontagnière

---

489 928 812 R.C.S LYON

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 Septembre 2025

L'an deux mille vingt cinq et le Lundi vingt neuf Septembre, à dix huit heures, les gérants se sont réunis à Lyon , en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Mr TANG Ke Con
Représentants 100 parts chacun en pleine propriété.
Est présent :

Total des parts présentes ou représentées : 100.parts en pleine propriété sur les 100 parts composant le capital social.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Mr TANG préside la séance

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocation des associés et les récépissés postaux,
- le texte des résolutions proposées
- le rapport d'activité du gérant
- les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.
L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2025
- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2025

TKC

- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

RESOLUTION 1

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2025 approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, les dits comptes se soldant par un gain de 75 150 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 75150€ en totalité au compte de ABEILLE HOLDING.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 3

L'assemblée générale constatant que le mandat de Mr TANG, gérant vient à expiration ce jour décide de renouveler ce mandat pour une durée de un an, soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice du 31 Mars 2026.

Le gérant Mr TANG, continuera d'exercer les mêmes pouvoirs que ceux attribués précédemment et de percevoir la même rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant.

Le gérant

